

# REUNION RENTREE ALAE/ALSH MATERNELLE

---

**Jeudi 23 septembre 2021**

Personnes présentes :

- Mme Esquerré Christelle, conseillère municipale et membre de la commission enfance
- Mr Soulié Luc, conseiller municipal
- Mme Cathy Cortès, responsable des affaires scolaires
- Mme Gottardi Cyrielle, animatrice référente
- Mr Lescure Rémi, coordinateur secteur enfance et directeur ALAE/ALSH maternelle
- 16 parents d'élèves

Excusée : Mme Erisay, adjointe au Maire, en charge de l'enfance et la jeunesse

## **1/ Intervention de Mme Esquerré**

Le projet de construction de la cantine de l'école maternelle avance, elle devrait être livrée en 2023. Il est prévu qu'elle soit installée entre l'école et le terrain de foot attenant et disposera d'un toit végétalisé.

La Mairie constate qu'il y a des problèmes pour que toutes les familles puissent se garer aux abords de l'école maternelle. Le stationnement sauvage sur les trottoirs est interdit et le parking doit être réservé uniquement aux parents venant récupérer leurs enfants.

L'école élémentaire a subi quelques travaux : réhabilitation de la cour du bas et peinture du hall d'entrée.

Concernant la culture, la Mairie a pour objectif de permettre un accès à la culture pour tous. L'Alpha B accueille une nouvelle responsable : Julie Charles. L'offre à destination des maternelles et des élémentaires sera prochainement enrichie.

De plus, deux projets importants avancent : la mise en place d'un point jeunes et d'un Conseil Municipal des Jeunes.

## **2/ Présentation de Léo Lagrange et de son équipe**

Léo Lagrange a repris la gestion des Accueils de Loisirs Associés à l'Ecole (ALAE) et des Accueil de Loisirs Sans Hébergement (ALSH) maternelle et élémentaire depuis janvier 2021. A travers une délégation de service public, l'Association Léo Lagrange travaille en étroite collaboration avec la Mairie.

L'équipe est composée de 23 personnes dont 13 à l'élémentaire et 10 à la maternelle. Rémi Lescure est le coordinateur du secteur enfance, coordinateur du dispositif CLAS élémentaire (Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité) et directeur de l'ALAE/ALSH maternelle. Sandra Ladurelle assure la

direction de l'ALAE ALSH élémentaire. Cyrielle Gottardi est animatrice référente au sein de l'ALAE et ALSH maternelle.

Le trombinoscope complet de l'équipe maternelle est affiché à l'accueil ainsi que sur le panneau d'information près du parking.

### 3/ L'ALAE

#### - Fonctionnement

**Horaires d'ouverture** de l'ALAE (périodes scolaires) :

- Matin : 7h30 8h45
- Midi : 12h 14h05
- Soir : 16h30 18h30

Sur chaque temps, un relais d'environ 5 minutes permet de faire le lien entre les temps scolaires et périscolaires.

**Le mercredi**, une garderie périscolaire est organisée de 12h à 14h, vous pouvez donc récupérer vos enfants entre 13h30 et 14h. Après 14h, les activités périscolaires commencent puis l'accueil est de nouveau ouvert de 16h30 à 18h30. Il n'est pas possible de récupérer son enfant entre 14h et 16h30 sauf en cas de rendez-vous médical (sur présentation d'un certificat ou d'un rendez-vous médical).

**Le temps de cantine** (12h 14h) est géré par l'équipe ALAE, les enfants se rendent quotidiennement à la cantine à pied, et ce, quelle que soit la météo. Il est donc nécessaire de munir les enfants de bottes et d'un k-way imperméables. Les repas sont pris dans le réfectoire de l'école élémentaire, un espace est dédié aux maternelles et grands et petits ne se mélangent pas (protocole Covid-19 oblige).

La **restauration** est assurée par le prestataire API : <https://www.api-restauration.com/cuisinons-lavenir/> Une commission menus restauration se réunit régulièrement et regroupe : API, la Mairie, les parents d'élèves, les enfants et les directeurs ALAE. Un menu végétarien est proposé chaque semaine, des protéines végétales permettent d'assurer un bon équilibre nutritionnel.

Après le cantine, les enfants vont : soit à la sieste pour les Petites Sections et quelques Moyennes Section, soit en activité ou en jeu libre, soit en APC (Accompagnement Personnalisé Complémentaire).

#### - Projet pédagogique

Le projet de cette année sera transmis prochainement, il est encore en cours d'élaboration. L'équipe a défini 4 objectifs :

- 1 - Favoriser le bien vivre ensemble
- 2 - Contribuer au développement de l'enfant
- 3 - Permettre à l'enfant de profiter pleinement de son temps libre
- 4 - Favoriser la cohérence éducative entre les différents acteurs de l'éducation de l'enfant

#### - **Modalités d'inscriptions à l'ALAE**

Les inscriptions à l'ALAE et la réservation des repas se font en ligne via le Portail Familles. Toute modifications (annulations ou inscriptions) doivent se faire 5 jours à l'avance. Si les familles sont hors délai, un mail doit être envoyé à la direction de l'ALAE. Les tarifs sont d'ailleurs différents (voir le détail dans le guide de la rentrée 2021-2022).

La facturation est gérée par la Mairie au début du mois suivant la prestation. Un règlement par carte bancaire est possible sous 20 jours. Une seule facture est envoyée pour les deux mois d'été.

Si un enfant est malade, un certificat médical est nécessaire pour ne pas payer les jours d'absences (à envoyer sous 8 jours).

En cas de grève, la Mairie essaie de mettre en place un service minimum mais celui-ci n'est pas systématique. Les jours de grève ou de fermetures exceptionnelles, les repas sont automatiquement annulés par la Mairie et donc non facturés.

## **4/ L'ALSH**

#### - **Fonctionnement**

L'Accueil de Loisirs Sans Hébergement est ouvert durant les périodes de vacances suivantes : Automne, Hiver, Printemps et Été (juillet et dernière quinzaine d'août). Il est en revanche fermé durant les vacances de Noël ainsi que les trois premières semaines d'août.

L'ALSH est organisé sur l'école élémentaire Marcel Pagnol, deux groupes principaux sont organisés, l'un pour la maternelle, l'autre pour l'élémentaire. Environ 80 enfants sont accueillis et les inscriptions commencent deux semaines avant la période de vacances. Les programmes des vacances d'août sont en cours de construction et vous seront prochainement transmis.

Contrairement

Les horaires sont les suivants :

- 7h30 9h30 : Accueil des enfants
- 9h30 début des activités du matin
- 11h50 : récupération ou dépose possible des enfants
- 12h 14h repas
- 13h50 : récupération ou dépose possible des enfants
- 14h début des activités de l'après-midi
- 16h30 18h30 : accueil des familles

#### - **Modalités d'inscriptions à l'ALAE**

Contrairement à l'ALAE, les inscriptions ne sont pas possibles via le Portail familles. Un dossier d'inscription est à remplir lors de chaque période de vacances.